



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 7 octobre 2021	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp : 20°C)	Vent : 6 km/h (Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 85/91
Total des paris mutuels	\$275,573			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Ont été hâtivement retirés par le vétérinaire pour des raisons de boiterie les chevaux suivants :
"STAR DOG", de la Course 1 ; et
"SOUFFLE DE VIE", de la Course 4.
Ces chevaux ont été également inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Les juges ont opéré un retrait hâtif de la course 9 (problème lié au transport) du cheval, "ALEXUS EH".
- Les juges ont opéré un retrait hâtif de la Course 8 du cheval, "MALVOLIO" (blessé).

Courses :

1. Un avertissement officiel a été ajouté sur la licence du conducteur du #3, "BONITAS SUNSHINE", (Donald Jobin), au sujet d'une potentielle stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
2. Enquête à l'endroit du #2, "SHALLOW", (Ryan Guy), pour une potentielle sortie. Le #2 a heurté un pylône et s'est rendu à l'intérieur du suivant. Aucune infraction signalée. Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/GCFvRMnAcvA>

3. Examen du bris d'allure effectué par le #1, "MAROON SEELSTER", (Ryan Guy), avant le poteau de ½ mille. Lors du bris d'allure, le #1 provoque des obstructions au #6, "FERN HILL FLAME", (Richard Simard), au #7, "YS BIG GIRL", (Steeven Genois), et au #8, "BATTLE WITH DESIRE", (Pascal Berube). Aucun placement n'est requis comme le #1 est arrivé en 7^e position, la dernière. Subséquemment le #8, qui a subi un bris d'équipement et a fait une sortie avant le poteau de ¾ sans pourtant terminer la course.

Le conducteur du #2, "FARMERWHOSEMYDADDY", (Clarke Steacy), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(k) –Ne pas adopter ou conserver une vitesse comparable à la vitesse à laquelle les chevaux du calibre de la course sont capables, de façon à ralentir excessivement la course sur un quart de la piste ou sur toute autre distance, compte tenu des conditions de la piste, de la température et des circonstances durant la course.– dans le deuxième quart (28⁴ 100³ 128⁴ 158²). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300. Il s'agit de sa deuxième infraction à l'intérieur d'une année. Décision #1398134 Rien à signaler.

4. Rien à signaler.
5. Enquête sur la performance du #3, "SKY SPIRIT", (Pierre Bovay), qui fait un bris d'allure après le départ et a été en perte d'allure pour plus de 25 foulées. Le #3, arrivé en 4^e position, a été placé en 8^e, conformément à la règle de la CAJO 22.27.02 (bris d'allure prolongé). Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/PH8JKbYzluM>

6. Nous avons discuté avec le conducteur, Ryan Guy, et avec l'entraîneur, Brian Gibson, à l'endroit du #2, "MONSTER MAGNET", arrivé en 7^e position, concernant le fait que le cheval bouge vers le milieu de la piste au poteau de ¼ de mille. L'entraîneur fera les ajustements requis à l'équipement pour le prochain départ. Rien à signaler.
7. Le #6, "SPRINGBRIDGEVISION", (Stephane Pouliot), a subi un bris d'équipement (protège genoux), après le départ et a terminé la course, avec de l'équipement brisé, en 6^e position. Rien à signaler.

8. Le départ a été retardé à cause du bris d'équipement (crevaison) survenu au #4, "WISK KEY K", (Stephane Pouliot). Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune